

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

FAÇONNER LA CONSTITUTION NUMÉRIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Pr. Edoardo CELESTE, *Dublin City University*

10H00 TABLE RONDE N°1

LE RGPD À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS TECHNOLOGIQUES : DÉPASSEMENT OU PLASTICITÉ ?

Participants Antonios BOUCHAGIAR, *member of the Legal Service of the European Commission*
Thierry NAGELLEN, *Research Director Augmented Customers and Collaborators - Orange Research*
Dimitris VLITAS, *CEO of SAIL Reply*

Modération Caroline LEQUESNE, *Université Côte d'Azur*

11H30 TABLE RONDE N°2

ENTRE INFLATION NORMATIVE ET RÉALITÉS OPÉRATIONNELLES, L'EFFECTIVITÉ DU RGPD EN QUESTION

Participants Julie CHARPENET, *Maître de conférences, Université Côte d'Azur*
Adeline GALLI-BACCULINI, *DPO des Alpes Maritimes, Maître de conférences associée, Université Côte d'Azur*
Agnès LEPAULMIER, *Secrétaire Général de l'Autorité de Protection des Données Personnelles Monégasque (APDP)*
Marjorie MENAPACE, *CNIL, Service des délégués et de l'accompagnement*

Modération Frédéric LAURIE, *Aix Marseille Université*

13H00 DÉJEUNER

14H30 TABLE RONDE N°3

LE RGPD AU-DELÀ DES FRONTIÈRES EUROPÉENNES

Participants Pr Pisal CHANTY, *Director of Digital Policy research center, Cambodgia Academy of Digital Technology*
Can SIMSEK, *Consultant & researcher, Science Po Paris*
Lara MAGALHAES, *PhD Student, Université Cote d'Azur*

Modération Christina KOUMPLI, *Université d'Avignon*

16H00 DATA CRISIS SIMULATION - RGPD À L'ÉPREUVE DU RÉEL

RENCONTRE INTER MASTER

Simulation immersive de gestion de crise en protection des données : les étudiants sont répartis en groupes incarnant les principaux acteurs (autorité, entreprise, ONG, régulateur européen, expert technique). À partir d'un incident complexe mêlant IA générative, données synthétiques et fuite de données, ils doivent qualifier juridiquement, arbitrer stratégiquement et défendre une position sous contrainte de temps et d'incertitude. L'exercice reproduit les tensions réelles entre conformité, innovation et protection des droits. Il se conclut par une confrontation orale et une évaluation par un jury pluridisciplinaire.

17H30 CONFÉRENCE DE CLÔTURE

A CONVERSATION WITH MAX SCHREM (to be confirmed)

Après dix ans de RGPD et face à l'IA, faut-il encore fonder la protection des données sur l'autonomie individuelle, ou assumer un droit objectif de limitation des pouvoirs informationnels ?